SAMEDI 7 AOÛT 2010

COMMÉMORATION DU 65^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA TRAGÉDIE DE HIROSHIMA ET DE NAGASAKI

Le monde sans armes nucléaires... Ce n'est pas pour demain!

Journée de commémoration, informations, réflexions, débats et propositions d'action

A L'UNIVERSITÉ DE MONS-HAINAUT

Parc Hibakusha - Plaine de Nimy - Chaussée de Bruxelles - Mons

11 h 00 : Accueil des participants au mémorial Hibakusha

11 h 15 : Allocation du Pr. Piérart et des différentes associations participantes

11 h 45 : Dépôt de fleurs

1 minute de silence avec lecture de poèmes d'enfants d'Hiroshima

14 h 00 : Conférence-débat :

Après la Conférence de révision du TNP et face au Nouveau Concept Stratégique de l'Otan

avec la participation de :

- Philippe Mahoux, Sénateur
- Luc Mampaey, Directeur du GRIP
- Hans Lammerant, VREDESACTIE et BOMSPOTTING

Avec la collaboration de : AMPGN, AEPGN, CNAPD, COLUPA, CSO, EUROPEFORPEACE, INTAL, MIR-IRG, MCP, UMONS, VREDE, VREDESACTIE









Avec le soutien de la Communauté française Renseignements: 02 / 376 10 93

Bulletin trimestriel du Comité de surveillance OTAN

Numéro 38 Avril - Mai - Juin 2010

EDITORIAL

L'Otan avec Israël et contre l'Iran : Un pas de plus vers la guerre

Un nouveau pas vient d'être franchi pays de devenir au plus vite membre la résolution 1929 du Conseil de Sécurité de l'ONU décidant d'une 4e vague de sanctions pour tenter d'asphyxier l'Iran.

par Israël en eaux internationales d'une flottille civile, acte de guerre qui, lui, n'a eu droit qu'à une décla-Non Prolifération ait appelé au démantèlement de l'arsenal nucléaire israélien, estimé à près de 200 activités nucléaires civiles - jusqu'à preuve du contraire - de l'Iran que le Conseil de Sécurité sous pression occidentale sanctionne. On a une nouvelle démonstration de l'arrogance avec laquelle la "Communauté Internationale" autoproclamée réaffirme son droit à l'arbitraire le droit du plus fort.

Et le président bosniaque expliquait sans ambages que son vote au Conseil de Sécurité en faveur des sanctions, était fonction de l'objectif de son

dans la direction de la guerre, avec à part entière de l'Otan et de l'Union Européenne!

Contrairement à ce qui a pu être entendu, ces sanctions ne sont pas du tout "symboliques"; elles visent Elle vient tout juste après l'attaque en particulier à empêcher l'Iran d'acquérir les moyens d'assurer sa propre défense, alors que ce pays est sous la menace explicite d'une ration embarrassée du Conseil de attaque de grande ampleur, comme Sécurité, - et quelques semaines l'avaient été l'Irak et l'Afghanistan après que la conférence du Traité de avant lui. La possibilité offerte par cette résolution d'arraisonner les navires iraniens en pleine mer est un palier qualitatif très important, têtes nucléaires. Mais ce sont les ouvrant la porte à toute provocation.

> Ces sanctions viennent d'être complétées par l'Union Européenne, qui a voté ce 17 juin, des sanctions unilatérales qui bloquent tout investissement et transfert d'équipement dans les secteurs du pétrole et du gaz. Rien à voir avec les activités nucléaires de l'Iran, mais bien avec la préparation d'une agression, où il est important d'avoir un ennemi le plus faible et désarmé possible. On suit apparemment la stratégie

> > (Suite page 4)

Belgique - Belgïe P.P. 1050 Bruxelles 5 1/17024

Prix de vente 1€

Editeur Responsable

M.Poznanski: rue des Cultivateurs, 62 1040 Bruxelles Tél & fax : 02 511 63 10 www.csotan.org info@csotan.org Pour soutien: Cpte n° 068-2447491-14

Sommaire

Opération navale israélienne: L'OTAN ne pouvait pas ne pas être au courant Page 2

La plus grave crise institutionnelle de l'OTAN

Page 3

Mais qu'on intègre directement Israël dans l'Otan!

Page 3

Une Otan « Nuclear-Free »? Page 4

Plate-forme Afghanistan: Pour un retrait des troupes belges d'Afghanistan

Page 5

La révision du Traité de Non Prolifération de 2010 a été une fois de plus très décevante Page 7

Stop a la politique guerrière de l'Europe Mobilisation nationale

le 23 septembre à Gand

Page 6

Commémoration du 65e anniversaire des crimes de Hiroshima et de Nagasaki

Page 8

L'OTAN ne pouvait pas ne pas être au courant (Manlio Dinucci)

Article de Manlio Dinucci paru dans l'édition du mardi 1er juin de il Manifesto Traduction Marie-Ange Patrizio

« Dialogue méditerranéen » : c'est le nom de l'opération OTAN à laquelle participent les marines militaires de sept pays non-membres de l'Alliance pour « contribuer à la sécurité et à la stabilité de la région ». Celle qui fournit la plus grande contribution est la marine israélienne, celle-là même qui a fait un massacre de pacifistes avec une attaque à caractère terroriste dans des eaux internationales. La marine, ainsi que les autres forces armées israéliennes, sont de plus en plus intégrées à l'OTAN : en novembre dernier, pendant la visite de l'amiral Di Paola, président du Comité militaire allié, il a été établi qu'au cours de l'année une unité balistique israélienne participera aussi à l'opération OTAN « Active Endeavour », dont la mission est de « protéger la Méditerranée contre les activités terroristes ».

Ces opérations et quelques autres conjointes entrent dans le cadre du « *Programme de coopération individuelle* » avec Israël, ratifié par l'OTAN le 2 décembre 2008, environ 3 semaines avant l'attaque israélienne contre Gaza. Il comprend une vaste gamme de secteurs où « *OTAN et Israël coopèrent pleinement* » ; contre-terrorisme, dont échange d'informations entre les services de renseignement ; connexion d'Israël au système électronique OTAN ; coopération dans le secteur des armements ; augmentation des manœuvres militaires conjointes ; élargissement de la coopération contre la prolifération nucléaire (en ignorant qu'Israël, unique puissance nucléaire de la région, refuse de signer le Traité de non-prolifération et vient juste de rejeter la proposition ONU d'une conférence pour la dénucléarisation du Proche-Orient). Il n'est donc pas crédible que l'OTAN, et en particulier les Etats-Unis qui en ont le commandement, ne fussent pas au courant que l'opération navale israélienne prévoyait d'ouvrir dans tous les cas le feu sur les pacifistes.

Hypocrite apparaît donc le « profond regret pour la perte de vies humaines » exprimé par la Maison-Blanche, laquelle assure vouloir « comprendre les circonstances qui entourent cette tragédie ». Même ton pour la déclaration du ministre des Affaires étrangères Frattini pour qui « Israël doit donner des explications à la communauté internationale ». Que Frattini nous explique, en attendant, où en est la coopération militaire Italie-Israël, établie par la Loi du 17 mai 2005, n°94, d ont ce même Frattini est le principal artisan. La coopération entre les ministères de la Défense et les forces armées des deux pays concernant l'importation, l'exportation et le transit de matériels militaires, l'organisation des forces armées, la formation/entraînement. A cet effet sont prévues des réunions des ministres de la défense et des commandants en chef des deux pays, échange d'expériences entre les experts ; organisation des activités d'entraînement et des manœuvres. Dans ce cadre, en 2005, la marine militaire italienne conduisit la flotte qui accomplît en mer Rouge la première manœuvre navale conjointe OTAN-Israël. Qui sait si, à cette occasion, on s'exerça aussi à donner l'assaut aux bateaux sans armes des pacifistes.

Articles antérieurs sur les liens OTAN-Israël publiés par ALERTE OTAN

Israël, électron libre!

Les relations de l'Otan avec Israël sont de plus en plus étroites. Israël n'est pas membre de l'Otan, mais ce pays réalise des partenariats de plus en plus nombreux et importants avec l'Alliance Atlantique. Le récent Sommet de l'Otan à Bucarest a cité ceux-ci en exemple dans sa Déclaration finale....
Alerte Otan n°30, juin 2008

Étroite collaboration Otan – Israel pour une guerre contre l'Iran

Le sommet de Riga n'avait certes pas discuté ni entériné publiquement l'adhésion d'Israël à l'Otan, il n'avait pas débattu non plus d'une possible agression nucléaire contre l'Iran. Les divergences et les craintes de certains pays membres risquaient de s'étaler trop ouvertement. La règle du consensus devait être sauvée dans la forme. Il n'empêche que dans les cercles dirigeants de l'Otan, à l'abri des institutions et des opinions publiques, Israël fait déjà partie de l'Otan et les plans de guerre inclus nucléaire s'élaborent contre l'Iran. En toute discrétion, les « cercles décideurs » de l'Otan préparent le terrain pour une possible participation de l'Otan à une attaque nucléaire de l'Iran...

Alerte Otan n°25, mars 2007

Israël et son chantage nucléaire

Alerte Otan n°23, septembre 2006

L'armement nucléaire d'Israël et le cas de Mordechai Vanunu

Au moment où l'OTAN engage discrètement des négociations avec Israël pour préparer son intégration à l'Alliance, il faut cesser de faire silence!

Alerte Otan n°18, juin 2005

La révision du Traité de Non Prolifération de 2010 a été une fois de plus très décevante.

La révision du Traité de Non Prolifération (TNP) de 2010 s'est tenue à New York au siège des Nations Unies, du 2 au 29 mai. Les médias n'en ont pas parlé probablement parce que le gouvernement belge et l'Union Européenne se désintéressent de ce problème politiquement embarrassant pour eux. Pour certains spécialistes il s'agit d'un verre à moitié vide et pour d'autres d'un verre à moitié rempli. En réalité les conclusions de cette importante révision sont lamentables. Pour être bref nous soulignerons les points suivants :

- 1) Les cinq puissances nucléaires reconnues, c'est-à-dire celles qui se sont dotées de l'arme nucléaire avant 1968 (date du TNP entré en vigueur en 1970) n'ont pas changé de position et ont clairement refusé de s'engager dans une convention de désarmement nucléaire qui, accompagnée d'un agenda précis, aurait dû aboutir à un désarmement nucléaire total en 2020. Cette proposition quelque peu utopique était pourtant devenue indispensable vu les préparatifs de guerre des Etats-Unis et d'Israël contre l'Iran. Les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France et la Chine, membres permanents du Conseil de Sécurité, dotés du droit de véto, n'ont néanmoins pas daigné s'engager à amorcer un désarmement nucléaire. Certains diront que l'accord de désarmement entre Etats-Unis et Russie constitue un premier pas ; en réalité ce dernier consiste à se débarrasser d'armes obsolètes et, le comble, à réaliser des recherches pour des armes nucléaires plus sophistiquées.
- 2) Les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne et la France, refusent le « no first use » (usage en premier). Seule la Chine s'engage à ne pas utiliser l'arme nucléaire à titre préventif, c'est-à-dire pour défendre ses intérêts stratégiques.
- 3) Aucun engagement n'a été pris par les puissances nucléaires (sauf peut-être par la Chine) pour débarrasser l'Europe de ses armes nucléaires tactiques (+/- 250 bombes B-61 déployées en Allemagne, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie).
- 4) Il en est de même pour la Corée du Sud et l'île d'Okinawa (Japon), où des armes nucléaires sont entreposées.
- 5) Le désarmement nucléaire du Moyen Orient a été envisagé et une conférence serait prévue en 2012 pour examiner cette question au grand dam d'Israël qui, dans le Proche et le Moyen Orient, est le seul pays qui détient de 200 à 300 têtes nucléaires. La présence d'armes de destruction massive est la cause d'une déstabilisation très grave dans ces territoires. Cette conférence a été demandée par le Secrétaire général de l'ONU en accord avec tous les pays de la région.

En conclusion la Conférence réaffirme l'engagement très virtuel des états nucléaires pour programmer l'élimination totale de leurs armes nucléaires, ce qui permet à ces puissances de prétendre qu'ils respectent l'article 6 du TNP! Cette déclaration a été proclamée à chaque révision du Traité, c'est-à-dire qu'on répète depuis 40 ans que l'on va respecter l'article 6 sans jamais l'accompagner d'un agenda. Le président Obama n'a-t-il pas dit qu'il ne verrait pas de son vivant la disparition de cette arme de destruction massive qui prolifère de plus en plus, principalement dans les pays qui ont pris conscience que se doter d'une telle arme pourrait leur être utile sur le plan de la sécurité ?

La Conférence a également demandé aux puissances nucléaires un rapport en 2014 sur les décisions à prendre pour enfin faire un pas décisif à l'occasion de la révision de 2015. Des promesses gratuites qui permettent aux puissances nucléaires de dormir sur leurs deux oreilles puisque rien ne leur est demandé avant cette date. En ce qui concerne le gouvernement belge et l'Alliance atlantique soyons cyniques et faisons-nous l'avocat du diable : supprimons Kleine Brogel dont les multiples missions et infrastructures nucléaires coûtent 585 millions d'euros par an. Des économies substantielles qui seraient bien utiles pour colmater le déficit belge et même pour l'OTAN qui exige de ses membres, avec insistance, des contributions plus importantes pour son engagement en Afghanistan

Pierre Piérart.

APPEL FINANCIER

ALERTE OTAN ne vit que par la volonté de ses sympathisants.

Nous comptons toujours sur votre soutien financier, aussi minime soit-il.

Compte en banque 068-2447491-14 de csotan, 1050 Bruxelles

Nous remercions tous nos sympathisants qui font vivre cette organisation grâce à leur contribution

STOP A LA POLITIQUE GUERRIERE DE L'EUROPE

Avec ce mot d'ordre, la Cnapd, Vrede et de nombreuses associations du nord et du sud du pays, dont le CSO, appellent à une

MOBILISATION NATIONALE LE 23 SEPTEMBRE A GAND

pour exprimer leur opposition à l'actuelle politique de l'Union Européenne. Ci-dessous le texte de cet appel qui est diffusé en français et en néerlandais.

Les 23 et 24 septembre prochains, durant la présidence belge de l'Union européenne, les Ministres de la Défense des États-membres sont amenés à se réunir au cours d'un sommet « informel » à Gand.

Un peu moins d'une année se sera écoulée depuis la ratification du Traité de Lisbonne.

Celui-ci prévoit de nombreux mécanismes visant à développer une Europe militarisée, prête le cas échéant à intervenir militairement en dehors de son territoire.

Nous nous positionnons fermement contre tout sommet européen préparant la guerre, de quelque manière que ce soit.

L'Europe ne peut être un bloc économique doté d'un bras armé. L'Europe doit être – en concordance avec ses fondements – un projet de paix ; travaillant prioritairement aux politiques sociales et environnementales, soucieuse de promouvoir des emplois durables, garante de services publics larges et développés, protégeant la sécurité sociale, encourageant un commerce honnête et équitable, investissant dans le développement durable, mettant rapidement fin à la politique néolibérale.

La politique de coopération au développement via des objectifs militaires doit également être abandonnée.

Gand doit être une ville pour la paix. La Belgique doit être à l'image de Gand. A l'occasion du précédent sommet européen à Gand (Octobre 2001), le début de la guerre en Irak (mars 2003), ou la guerre à Gaza (janvier 2009), la population locale est à chaque fois descendue en masse dans la ville pour protester énergiquement contre la politique belliqueuse et la guerre.

La grande manifestation de ce 23 septembre nous permettra de réitérer ce signal fort envers tous ceux qui, via le sommet informel de la défense européenne, veulent approfondir la coordination de leurs guerres meurtrières, ou de leur préparation.

Stop à la guerre en Afghanistan

La plupart des pays prenant part au sommet de la défense combattent sous la bannière de l'OTAN dans une guerre sanglante en Afghanistan. Dans la note préparatoire au sommet, le Ministre belge de la défense Pieter De Crem plaide pour une collaboration plus étroite entre l'Union européenne et l'OTAN; et donc, partant, pour un couplage avec une organisation dont la politique guerrière est la marque de fabrique.

En Afghanistan – ainsi que chez les voisins du Pakistan – les bombardements aériens américains et otaniens font des centaines de victimes civiles. Il faut absolument mettre un terme à cette guerre d'occupation. Les F-16 belges doivent sans délais être retirés.

Pas de militarisation de l'Europe

Depuis la ratification du Traité de Lisbonne, l'Union européenne navigue de plus en plus dans les eaux militaires. Le Traité prévoit en effet que chaque État-membre envisage d'« améliorer peu à peu ses capacités militaires ». Qu'ils soient plus et mieux armés, donc.

De notre côté, nous trouvons que dans un monde où, malgré la crise financière, 1.531 Milliards de dollars ont été dépensé l'année dernière en armement (ce qui équivaut à une augmentation de 6%), un mouvement inverse doit être effectué.

A ces tendances viennent en outre s'ajouter différents programmes européens concentrés sur la restructuration et le renforcement de l'industrie de l'armement. Ces programmes sont destinés à créer une véritable concurrence avec les États-Unis et d'autres grandes puissances. Ces programmes signifient un commerce des armes élargi, davantage de violence et de guerre. Nous exigeons une politique du « désarmer pour développer » en Belgique, en Europe et sur la scène internationale.

Pas d'armes nucléaires en Europe

Des armes nucléaires sont encore stationnées sur le territoire européen et belge. La population clame sa volonté de se débarrasser de ces armes de destruction massive dangereuses et inutiles. En outre, il existe aujourd'hui une majorité politique qui réclame le retrait de ces armes. Les États-Unis continuent de se tenir au travers du chemin emprunté par l'opinion publique et l'OTAN continue de marquer sa loyauté dans sa politique de dissuasion nucléaire et plaide même pour le développement de son propre bouclier anti-missile.

S'appuyant sur la volonté de plus en plus grande de démanteler ces armes, qu'est-ce qui empêche les ministres européens de la défense de faire preuve de courage politique en exigeant le retrait immédiat ?

L'Europe doit aussi rapidement que possible devenir une zone sans armes nucléaires. Ceci constituerait une étape cruciale vers un monde sans armes nucléaires.

La plus grave crise institutionnelle de l'OTAN

L'OTAN viole régulièrement sa charte : sortir des frontières des territoires de l'Alliance en allant bombarder la Yougoslavie, envahir et occuper le Kosovo, tout cela était totalement proscrit par cette charte. Cela n'a pas provoqué de dissensions au sein de l'Alliance.

Aujourd'hui un membre de l'OTAN subit un acte de guerre d'un État étranger à l'Alliance. L'agressé demande la mise à l'ordre du jour du problème au Conseil de l'OTAN. Résultat : un communiqué de quatre lignes plein d'empathie pour les victimes, mais pas de condamnation de l'agresseur et aucun soutien au membre.

Ceci peut arriver à n'importe quel membre de l'alliance.

La Turquie subit un acte de guerre avec la capture d'un bateau dans les eaux internationales de la Méditerranée¹ par l'armée israélienne qui tue neuf personnes et fait près d'une vingtaine de blessés. La prise de guerre est amenée dans un port israélien, les membres de l'équipage ainsi que les passagers sont détenus comme prisonniers de guerre.

Le grand principe de solidarité a volé en éclat. Il ne faut pas s'étonner des changements de la politique turque, se rapprochant ainsi de la Syrie et de l'Iran et s'éloignant d'Israël. Rien n'empêche de concevoir dans l'avenir un retrait de la Turquie de l'OTAN.

L'OTAN fera l'impasse sur son manque de solidarité mais aucun des alliés n'oubliera ce choix politique en se disant : je pourrai être la prochaine victime et être laissé pour compte.

Israël, non membre de l'OTAN, est privilégiée par rapport à un membre. Pourtant les USA et l'OTAN ont besoin de ce membre pour leurs préparatifs de guerre. Mais qu'importe, Israël parait plus nécessaire encore. Une armada : un porte- avion US, huit navires militaires US, un navire militaire israélien viennent de traverser le canal de Suez en direction de la Mer Rouge, probablement dans le cadre des préparatifs pour détruire l'Iran.

La zizanie, poison de toute entente : Israël sera peut-être l'élément de l'implosion de l'OTAN ?

Marcel Poznanski

- (1) Article 6 du Traité de l'Atlantique Nord Paragraphe 2 :
 - « Pour l'application de l'article 5, est considérée comme une attaque armée contre une ou plusieurs des parties: une attaque armée contre les forces, navires, aéronefs de l'une des parties se trouvant sur ces territoires ainsi qu'en toute autre région de l'Europe dans laquelle les forces d'occupation de l'une des parties étaient stationnées à la date à laquelle le Traité est entré en vigueur, ou se trouvant sur la mer Méditerranée ou dans la région de l'Atlantique »

Mais qu'on intègre directement Israël dans l'Otan!

Résumons : un membre de l'Alliance Atlantique vient de subir une agression incontestable, une attaque d'un de ses navires civils en pleines eaux internationales, par l'armée d'un pays qui n'est pas membre de l'Alliance, et quoi, ce pays membre ne bénéficie pas immédiatement et *automatiquement*, du soutien de tous les autres membres ? La charte de l'Otan ne serait donc que chiffon de papier ?

Clairement c'est pipé : Quand les États-Unis subissent un attentat terroriste sur leur territoire, nous nous mettons tous à bombarder le pays désigné, - même si ce pays en tant que tel n'a aucun rapport avec l'attentat. Si l'Iran, par exemple, avait attaqué dans les eaux internationales les bateaux US (disons) d'une flottille civile, tous auraient invoqué l'article 5, et nous serions tous à présent engagés dans une guerre juste, forcément, contre l'agresseur.

Ici rien de tel, on a juste eu droit à une brève déclaration ambiguë du Secrétaire Général : "je déplore profondément les pertes de vies humaines ainsi que les victimes résultant du recours à la force pendant l'incident qui a mis en cause le convoi en route pour Gaza. Je présente mes sincères condoléances aux familles de toutes les victimes et je condamne les actes qui ont mené à cette tragédie." A la première lecture distraite, on se dit que, quand même, c'est bien, il condamne l'agresseur ; à la seconde, on se demande si les actes qui ont mené à cette tragédie, ce ne serait pas plutôt, dans son esprit, l'affrètement des navires humanitaires, ou la volonté de briser l'embargo contre toute une population.

Une seule solution : reconnaître une fois pour de bon que Israël est effectivement un membre de fait de l'Otan. Au moins les choses seront claires, et notre pauvre Rasmussen et les autres dirigeants de l'Otan seraient contraints à beaucoup moins de douloureuses contorsions verbales.

Roland Marounek

Vers une Otan « Nuclear-Free » ?

Une brochette de hauts gradés US du Joint Forces Command a diffusé au début de cette année un plaidoyer détaillé pour que l'Otan se débarrasse des armes nucléaires tactiques qui sont toujours entreposées dans les pays non nucléaires, à savoir la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Turquie.

De manière très résumée, leurs arguments principaux sont à peu près les suivants, - quoique exprimés en termes plus châtiés

- Les armes nucléaires entreposées deviennent obsolètes et coûtent cher, en entretien, en en exigence de mise à jour etc.; elles empêchent donc d'acheter des trucs plus directement utiles pour les guerres de l'Otan
- Avec le formidable développement des armes conventionnelles, elles ont beaucoup perdu de leur intérêt militaire même. Les armes conventionnelles modernes détruisent tout aussi bien.
- Leur suppression médiatique donnerait un beau rôle à l'Otan, et ferait beaucoup mieux passer le bouclier anti-missile, et autres politiques agressives de l'Otan
- De toute manière, ce ne serait en quelque sorte que pour amuser la galerie, puisque les 3 pays nucléaires de l'Otan garderaient eux toutes leurs bombes, et pourraient toujours les utiliser au besoin dans le cadre de l'Alliance

Ces arguments sont certainement très intéressants, et ont le mérite de la logique ; ils s'opposent directement à ce que le « groupe d'experts » dirigée par Madeleine Albright défend dans ses analyses et recommandations pour le nouveau concept stratégique de l'Otan qui doit être adopté au prochain sommet de Lisbonne : « Tant qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN devra maintenir des forces nucléaires sûres et fiables, au niveau minimum requis par l'environnement de sécurité du moment, en partageant largement les responsabilités pour ce qui est de leur déploiement et de leur soutien opérationnel. Tout changement de cette politique, y compris dans l'implantation géographique des déploiements nucléaires en Europe, devra être décidé par l'Alliance tout entière. » - c'est à dire concrètement qu'il est hors de question qu'un pays satellite de l'Alliance des Pays Libres puisse décider souverainement et démocratiquement de sa politique nucléaire.

Le document montre en tout cas qu'il y a des désaccords au sein de l'Otan, et qu'il ne faudrait pas interpréter trop rapidement une éventuelle 'dénucléarisation' en trompe-l'œil comme une victoire du camp pour la paix. Ce n'est pas d'une Otan « nuclear free », plus présentable, dont l'humanité a besoin, mais plutôt d'un monde « Nato free ».

Roland Marounek

La traduction de ce document se trouve sur notre site à l'adresse www.csotan.org/textes/doc.php?art_id=492&type=documents Signalons également le rapport réalisé par pour le GRIP « Les Armes Nucléaires de l'Otan: Fin de Partie ou Redéploiement ? » : www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=708

(Suite de l'éditorial de la page 1)

adoptée avec l'Irak, qui, sanction après sanction, avait abouti à l'agression finale de ce pays rendu impuissant, après une décennie d'embargo.

L'Otan est directement partie prenante de cette agression annoncée. L'épouvantail de la menace iranienne est agité à chaque occasion par son secrétaire général, ses porte-paroles et ses "experts". ce n'est pas uniquement dans le but de vendre son projet de 'bouclier anti-missile'. Dans le document préparatoire au « nouveau concept stratégique » devant être adopté au prochain sommet de l'Otan, à Lisbonne, l'Iran figure dans le peloton de tête des "menaces" auxquelles doit se préparer l'Otan : « Les efforts que déploie l'Iran pour enrichir du combustible nucléaire, concevoir des armes nucléaires et constituer des stocks de missiles balistiques à longue portée pourraient faire naître, pour l'Alliance, une menace majeure de type article 5 dans les dix ans qui viennent. », y lit-on notamment.

Dans ce contexte, les velléités que manifeste depuis quelques temps la Turquie, membre essentiel de l'Alliance, à jouer un rôle politique indépendant, et à s'opposer à la marche vers la guerre, doivent représenter une préoccupation particulière pour l'Otan, qui a même été contrainte à un communiqué ambigu mais d'un ton inusuel, envers son allié israélien si privilégié. Il n'est pas impossible que la Turquie ait invoqué à son tour « l'Article 5 » lorsque les bateaux civils turcs ont été attaqués par l'armée israélienne, et qu'elle n'ait pas été entendue.

Pendant ce temps, nos ministres de la Défense et autres en Belgique, multiplient les déclarations de loyauté et de

soumission absolue envers l'Otan : il n'est pas question de retirer nos troupes et bombardiers F-16 de la guerre d'Afghanistan; la participation belge à la formation de l'armée irakienne mise en place par l'occupant n'est même pas un sujet de discussion; on ne touche pas aux bombes atomiques entreposées sur notre territoire sans les instructions de l'Otan...

N'attendons pas le fait accompli d'une nouvelle guerre et mettons en œuvre une politique belge indépendante et de rupture avec l'Otan-machine de guerre!

Mailing list ALERTE OTAN

Le Comité Surveillance Otan anime également une liste d'information par e-mail ouverte, où sont publiés régulièrement infos et commentaires au sujet de la politique de guerre de l'Otan.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un e-mail vide à l'adresse alerte_otan-subscribe@yahoogroupes.fr

Afghanistan: La guerre en 'affaires courantes'...

L'opposition à la poursuite de la guerre de l'OTAN se renforce à échelle mondiale. En Belgique aussi la participation de nos troupes et des bombardiers F-16 est de plus en plus contestée. Une large plate-forme s'est constituée pour demander le retrait des troupes belges d'Afghanistan et pour que la question de l'Afghanistan ne soit pas délaissée dans la situation actuelle de crise politique, d'élections anticipées et de négociations en vue d'un nouveau gouvernement où les questions dites communautaires occupent toute l'avant-scène. Vous trouverez ci-dessous, le texte intégral de la PLATE-FORME AFGHANISTAN. Les éventuelles réponses des divers partis pourront être lues sur le site de la CNAPD, de VREDE et du CSO (www.csotan.org)

Nous relayons également l'appel à **organiser une mobilisation mondiale le 7 octobre 2010**, date du 9° anniversaire de l'occupation de l'Afghanistan .

Pour un retrait des troupes belges d'Afghanistan

La Plate-forme Afghanistan réunit plusieurs associations de la société civile qui se prononce pour le retrait des troupes en Afghanistan. Nous souhaitons interpeller le monde politique et les citoyens sur cette question.

Le 19 mars 2010, le gouvernement belge, aujourd'hui démissionnaire, a décidé de façon unilatérale de prolonger l'engagement des troupes belges en Afghanistan jusqu'à la fin de l'année 2011. Cette décision n'a fait l'objet que d'une simple discussion a posteriori en Commissions réunies des Relations extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des Représentants, le 29 mars. Comment une décision aussi grave et importante peut-elle être prise uniquement par le Conseil des ministres sans qu'il n'y ait eu au préalable un débat parlementaire ou même public ? Nous, organisations de la société civile belge, souhaitons rompre ce silence et exprimer notre désapprobation et celle d'une grande partie de l'opinion publique belge à un engagement militaire en Afghanistan.

Ailleurs, les débats sont plus vivaces. Au Pays-Bas, le gouvernement est tombé en février faute d'un accord pour le prolongement des forces néerlandaises et la décision du retrait des troupes néerlandaises en août 2010 a été maintenue. En Allemagne les débats font rage entre les formations politiques et dans les médias et plus de 70% de l'opinion publique est opposée à la guerre en Afghanistan. Le Canada a annoncé le retrait de ses troupes en 2011. Et même le président américain a annoncé un début de retrait de ses troupes en juillet 2011. En Belgique, notre gouvernement va contre cette tendance, et sa démarche politique consiste surtout à se faire bien voir de la Maison Blanche et ce malgré le fait que les troupes belges se sont retrouvées ces derniers temps à plusieurs reprises dans de pénibles situations de combat.

Pour motiver cette décision, le ministre des Affaires étrangères, Steven Vanackere, a déclaré qu'une stratégie de sortie ne peut être liée à un calendrier, mais seulement à des résultats. Et le Premier ministre, Yves Leterme d'ajouter que les objectifs à atteindre en Afghanistan sont : sécurité, stabilité, bonne gouvernance, ordre et état de droit. Ces déclarations, prononcées en mars 2010, ne tiennent absolument pas compte du résultat catastrophique de 9 ans de guerre en Afghanistan. Il est paradoxal que les combats n'ont fait que renforcer l'insurrection de groupes armés afghans, y compris ceux des Talibans. Au point que les Etats-Unis envisagent de négocier avec les Talibans « les plus modérés ». Le bilan est aussi très lourd pour la population afghane avec près de 10 000 victimes civiles depuis 2001. La présence de plus de 150 000 militaires de l'OTAN a conduit à une extension du conflit à tout le pays et à la région, notamment au Pakistan. L'occupation militaire massive a permis le maintien au pouvoir d'un régime corrompu et autoritaire. Le président Karzai a été réélu grâce à une vaste fraude électorale et au soutien de criminels de guerre notoires, tels que Abdul Rashid Dostum, Gulbuddin Hekmatyar, Mohammed Fahim et Karim Khalili. Ceci ne pouvant être une bonne alternative au pouvoir taliban!

Avec un tel bilan, n'est-il pas irresponsable de la part du gouvernement belge de décider de maintenir les 626 soldats belges et les 6 avions de combat F-16 ainsi que de faire peser sur le contribuable belge le coût de près de 110 millions d'euros rien que pour l'année 2010 ?

Rappelons également que le dernier rapport du bureau des Droits de l'Homme des Nations Unies, publié en mars 2010, tout en décrivant une situation catastrophique en terme de pauvreté, critique fortement les pays donateurs qui via leur aide au développement cherchent à servir avant tout leurs objectifs militaires et politiques dans le pays. Des fonds très importants sont ainsi versés aux PRT (équipes de reconstruction provinciale), missions confiées aux militaires pour « sécuriser » les travaux de reconstruction, qui sont au centre de la stratégie de l'OTAN dite de « gagner les cœurs et les esprits » en faisant passer pour de l'aide humanitaire des objectifs militaires. Les demandes et les choix des Afghans sont très peu respectés ou pris en compte. Et les organisations humanitaires refusent d'être « protégées » par les forces militaires car cela crée un amalgame dangereux aux yeux de la population afghane qui les identifie aux forces d'occupation. Là aussi l'échec de cette collaboration civilo-militaire est flagrant !

Des leçons doivent être tirées de ce bilan et un changement de cap qui vise une solution politico-diplomatique au conflit doit être décidée par le gouvernement belge. Il est nécessaire que toutes les parties concernées, afghanes ou étrangères, engagent des pourparlers de paix afin de proposer rapidement une alternative stable à la situation actuelle, impliquant le retrait des troupes occidentales. Nous considérons que cette guerre doit prendre fin et que les troupes belges doivent se retirer d'Afghanistan. La population afghane doit pouvoir prendre son avenir en mains pour instaurer un état démocratique qui mènera à une politique de développement au bénéfice de tous. La contribution des pays donateurs, y compris celle de la Belgique, doit viser uniquement le développement du pays et soutenir la société civile afghane seule à même d'identifier les besoins de sa population.

C'est pourquoi, au vu des prochaines élections fédérales de juin, nous demandons à toutes les formations politiques candidates de se prononcer clairement sur le retrait des troupes belges mobilisées en Afghanistan.

<u>Signataires</u>

La Plate-forme Afghanistan, CNCD -11.11.11, 11.11.11 – Koepel van de Vlaamse Noord-Zuidbeweging, Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie et ses 46 associations membres, Aktie Vredesbelasting (VRAK), Artsen voor Vrede, BRussells Tribunal, CODIP, CSO, FOS – Socialistische Solidariteit, Intal, Käthe Kollwitz Vredesloop, KifKif, KP, Leef!, LEF, Mediadoc/De Groene Belg, Vaka / Hand in Hand, Uilekot, Vlaams Palestina Komitee, Vonk, Vrede vzw, Vredesactie, Vredeshuis Aalst, Vrouwen Overleg Komitee (VOK), MIR-Irg